

Non à des exploitations viticoles intensives en zone naturelle

Belliloises, Bellilois, amoureux de Belle-Ile, sachiez-vous qu'un puissant groupe financier (Fiducial) veut s'emparer du 40 hectares de notre île dont une bonne partie en zone naturelle protégée (Natura 2000, sites classés, ZNIEFF). Ces terrains doivent être plantés des vignobles.

Une autorisation spéciale dérogatoire est demandée au préfet pour les espaces naturels protégés : c'est l'objet de l'enquête publique qui commence le 17 mai.

C'est une première ! Une atteinte impensable, inacceptable à toute la zone Natura 2000 (Natura 2000 rassemble des sites naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. Le classement en zone Natura 2000 a pour but de maintenir la diversité biologique des milieux. C'est l'élément fondamental de protection de Belle-Ile.

Notice paysagère fournie par le promoteur :

« Les modes de culture



Les vignes seront conduites en agriculture biologique avec deux ou trois traitements (soufre et cuivre) par an, selon un palissage en lyre. Ce type de palissage permet grâce à l'inclinaison et au dédoublement du rang

- une meilleure exposition et aération des feuillages et des grappes de raisin donc un meilleur état, une meilleure homogénéisation des grappes lors de la récolte,
- une densité plus faible des plantations à l'hectare (3000 pieds par hectare)

Il induit :

- un écart plus important entre les rangs (au moins 3m pour le passage des engins),
- la plantation de poteaux se faisant face en diagonal pour installer le palissage. En bois, les poteaux dépasseront d'1m50 à 1m60 du sol et seront enfoncés en fonction d'une cinquantaine de centimètres.

Le projet nécessite l'accès à un bâtiment d'exploitation (chaîne d'embouteillage, cave

et stockage) d'une surface approximative de 500 à 800m². A ce jour, le choix de la localisation de ce bâtiment n'est pas encore fait. »

Quand on creuse » un peu...

- Il s'agit d'un projet porté par un puissant homme d'affaires, 39ème fortune de France, PDG de Fiducial (1,820 milliard € en 2019).
- Au détriment de jeunes agriculteurs bellilois porteurs de petits projets utiles dans ce domaine (cidre, vin), et adaptés à notre île.

- C'est un projet d' «affectation de terres incultes semi-naturelles à l'exploitation agricole intensive » (100 000 bouteilles par an)
- Il est reconnu officiellement (site de la CCBI) que « L'espace limité du territoire n'a jamais permis l'installation d'une agriculture intensive à l'image du continent » En 2015, le Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC), co-construit avec les acteurs du territoire et porté par la CCBI, a permis de définir une stratégie agro-environnementale pour l'île. Six actions prioritaires ont ainsi été définies :Maintien des prairies permanentes ;Maintien et restauration des habitats d'intérêt européen littoraux et humides ; Conservation des plantes rares et menacées ; Conservation de l'abeille noire ; Conservation des races locales menacées de disparition ; Développement de l'Agriculture Biologique. Il ouvre le droit aux agriculteurs de bénéficier de **Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)** Aujourd'hui, 80% des exploitants de l'île sont engagés dans une dynamique agro-environnementale (MAEC systèmes, localisées et Agriculture biologique confondus). En termes de surface engagée en proportion de la Surface Agricole Utile, Belle-Île est le territoire ayant contractualisé le plus de MAEC en Bretagne.

- C'est un projet de grande envergure (40 hectares) qui conduit à l'artificialisation des sols naturels et à la destruction d'espèces protégées vivant librement dans ces sites
- Il est d'ailleurs prévu explicitement de défricher hors de la période de reproduction des oiseaux ... ce qui est un aveu de destruction programmée de la végétation et de la faune.

- C'est un projet pollueur de paysages : des hectares défrichés encombrés de fers à béton alignés et de protections en matières synthétiques, un palissage de 1,60m, des voies d'accès pour les machines agricoles, « des bâtiments d'exploitation (chaîne d'embouteillage, cave et stockage) d'une surface approximative de 500 à 800m² », sans compter l'hébergement des saisonniers.

- C'est un projet annoncé « biologique » et pourtant pollueur des sols et de l'air :
- les trois traitements annuels annoncés au soufre et au cuivre sont nuisibles aux abeilles, aux autres insectes, aux moutons (cuivre)... et aux riverains sous le vent. Et n'oublions pas certains pesticides « autorisés » en bio.

- C'est un projet qui détruira des oiseaux, des insectes, des petits rongeurs et autres...
- Comme partout dans les zones de production intensives de fruits et légumes, une lutte s'engage contre les espèces animales considérées comme prédatrices : oiseaux - pigeons étourneaux, merles, grives, faisans grands amateurs de raisin même situés en hauteur !! (utilisation de canons effaroucheurs comme on l'a « entendu » à Locmaria à une certaine époque?) et les lapins et petits animaux souterrains amateurs de pousses et de racines tendres.

- C'est un projet qui fera disparaître des hectares de zones de chasse,
- Beaucoup de Bellilois et de résidents secondaires sont chasseurs. C'est un fait.

- Il ne faut pas se leurrer : pour ce genre de viticulture ce n'est pas le vin qui importe, c'est ceux qui le boivent. Ils achèteront au prix fort des bouteilles d'un vin pour gosiers en zinc ou chaptalisé. C'est un projet d'activité oenotouristique, mené par un investisseur qui suit bien le sens du vent (et du climat) et qui veut faire de Belle-Île une nouvelle destination de tourisme vitivinicole vantée par Tripadvisor (comme le domaine de « la Vallongue »).

La Vallongue (dans les Alpilles) :



« Vie du domaine »

« Événements Grand Public, accueil œnotouristique et visites du Moulin pour les groupes, organisation d'événements privés et de séminaires d'entreprise... Autant d'occasions de découvrir et redécouvrir la magie des lieux. Suivez-nous sur Facebook pour être informé de nos prochains événements et contactez-nous pour un devis personnalisé. »

- **L'œnotourisme, importé de Californie, concentre sur une exploitation viticole un panel d'activités (dégustation apprentissage de la sommellerie visite de cave connaissance des cépages des terroirs et appellation visite de musées du patrimoine lié au vin, la gastronomie, le bien-être les activités sportives et de loisirs : promenades dans le vignobles survols en montgolfière ou en avion.....Depuis quelques années, les initiatives se multiplient, que ce soient celles des élus, des interprofessions vitivicoles, des syndicats d'appellation, des communes, des offices de tourisme, des négociants, des vignerons indépendants, des professionnels du tourisme, etc. De plus en plus de sites internet permettent de trouver des lieux de visites, des idées de séjours ou des offres touristiques « packagées ». Dans un effort de promotion de l'œnotourisme français, le Ministère des Affaires Étrangères et l'agence Atout France ont lancé en février 2016 le site VisitFrenchWine, portail officiel de l'œnotourisme en France.**
- **C'est un projet qui nécessitera l'ouverture en zone naturelle de chemins carrossables, des parkings, pour les cars ou voitures amenant les touristes dégustateurs et acheteurs**
- **C'est un projet qui contrairement à ce qu'on pourrait imaginer ne créera qu'un nombre infime d'emplois locaux et stables et utilisera comme partout des saisonniers venus d'ailleurs (et qu'il faudra loger... comment ?? caravanes mobile-homes cabanes ???)**

Cet homme d'affaire n'est pas un amoureux de Belle-île, il n'est qu'un prédateur de notre île exceptionnellement préservée pour faire une belle affaire financière. Et il ouvre la voie à d'autres le changement climatique a bon dos !

Il est encore temps de dire **NON à cette demande d'autorisation environnementale exceptionnelle appuyée sur un dossier qui masque - les bureaux d'étude savent le faire - les effets délétères de cette mainmise sur nos espaces naturels.**

Participez tous à l'enquête publique. L'enquête n'est pas un micro-referendum « pour ou contre » des vignes : ce serait stupide. De petites exploitations respectueuses de l'environnement existent déjà.

Il s'agit de stopper la conquête de notre île par des spéculateurs qui ne voient en elle qu'un objet de profit.

Non à la plantation de vignobles en zone naturelle

Non à la mainmise d'un puissant groupe financier (fiducial) sur 40 hectares de notre île dont une partie en site classé, Natura 2000, ZNIEFF.

Non à la spéculation financière sous-jacente avec la perspective à moyen ou long terme de voir les vignobles abandonnés - comme d'autres dans le passé - et des hangars « agricoles » se transformer en maisons vue imprenable sur mer, grâce à des PLU - non encore approuvés qui pourraient autoriser le changement de destination sans réserves.

Non à un projet de culture intensive : dans le cadre du Projets Agro Environnemental et Climatique de la CCBI il est reconnu que Belle-île ne s'y prête pas.

Non à l'artificialisation d'hectares d'espaces naturels, la disparition de la végétation et de la faune naturelle

Non à des paysages pollués : des linéaires défrichés encombrés de fers à béton et de protections en matières synthétiques, un palissage de 1,60m des voies d'accès pour les machines agricoles, « des bâtiments d'exploitation (chaîne d'embouteillage, cave et stockage) d'une surface approximative de 500 à 800m² ».

Non à des traitements indispensables même quand on prétend faire du bio : soufre et cuivre, nuisibles aux abeilles, aux moutons et aux riverains sous le vent.

Non à des méthodes de lutte indispensables contre les espèces animales considérées comme prédatrices : oiseaux, dont les faisans grands amateurs de raisin et qui savent les attraper en sautant (utilisation de canons effaroucheurs) et les lapins et petits animaux souterrains amateurs de pousses et de racines tendres.

Non à la disparition d'hectares de zones de chasse,

Non aux transports amenant en zone naturelle (routes parkings) les touristes dégustateurs et acheteurs au prix fort de bouteilles d'un vin médiocre ou chaptalisé : non à l'oenotourisme et ses nuisances : non à la destination « Bibine en mer » vantée par tripadvisor

Non à l'importation de main-d'œuvre. La création d'emplois est un leurre. Et il serait naïf de penser qu'on ne ferait pas appel à des travailleurs détachés.

Non aux promoteurs-prédateurs de Belle-Ile qui se pressent à ses rives.